



Atteindre la réussite éducative par l'implication citoyenne des jeunes

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique de la réussite éducative

14 novembre 2016

Citoyenneté jeunesse

Recherche, analyse et rédaction :

Guy-Aume Descôteaux, vice-président au discours et au contenu
Forum jeunesse de la région de la Capitale-Nationale (FJRCN)

Avec la collaboration de :

Noémie Brière-Marquez, coordonnatrice
Forum jeunesse de l'Île de Montréal (FJIM)

Révision et corrections :

Florence Côté, présidente
Citoyenneté jeunesse

Anciennement Table de concertation des forums jeunesse régionaux du Québec, Citoyenneté jeunesse regroupe l'ensemble des forums jeunesse régionaux du Québec. Depuis le tournant des années 2000, ces instances régionales sont composées de dizaines de jeunes de 12 à 35 ans qui s'affairent à :

- favoriser la représentation des jeunes en région;
- encourager et maintenir la concertation entre les représentants des jeunes et les partenaires locaux et régionaux;
- exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse;
- promouvoir l'implication sociale des jeunes à l'échelle locale et régionale.

Par et pour les jeunes, les actions menées par Citoyenneté jeunesse et les forums jeunesse régionaux sont centrées sur la représentation jeunesse, la concertation et la participation citoyenne.

Citoyenneté jeunesse

Bureau 2265, 2305, rue de l'Université
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : (418) 561-5992
Courriel : presidence@citoyennetejeunesse.org
Site Internet : <http://www.citoyennetejeunesse.quebec>

Table des matières

| | |
|--|----|
| Table des matières | ii |
| Introduction | 1 |
| Citoyenneté jeunesse et son intérêt pour la réussite éducative | 1 |
| Les idées et propositions | 1 |
| La réussite par la participation civique | 3 |
| L'éducation civique | 3 |
| Reconnaître le bénévolat, la participation citoyenne et le service communautaire | 4 |
| Les élèves et la gestion des établissements scolaires | 6 |
| Les comités des élèves | 6 |
| L'école et le milieu de vie | 7 |
| Les équipements, trait d'union entre l'école et la communauté | 7 |
| L'architecture au service de la réussite éducative | 9 |
| L'école, une expérience de vie | 9 |
| Une expérience enrichissante et valorisante pour tous | 10 |
| Pour une relation plus positive avec les enseignantes et les enseignants | 10 |
| Élargir les horizons pour tous | 10 |
| Un suivi intégré nécessaire | 11 |
| Conclusion | 13 |
| Liste des recommandations | 14 |
| Bibliographie | 15 |

Introduction

Le présent mémoire rassemble les idées et les propositions de Citoyenneté jeunesse pour la prochaine – et première – politique sur la réussite éducative en cours de préparation par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Citoyenneté jeunesse et son intérêt pour la réussite éducative

Citoyenneté jeunesse (CJ) regroupe des organismes et forums œuvrant dans la plupart des régions du Québec en vue de favoriser la participation citoyenne des jeunes de 12 à 35 ans. Pour accomplir cette mission centrale, CJ et ses membres organisent notamment des conférences, des séances de formation et des activités d'animation visant à outiller les jeunes, dès l'âge du secondaire, afin de prendre en charge leur milieu et participer pleinement à la vie sociale et publique de leur communauté.

Citoyenneté jeunesse essaie également de porter la voix des jeunes auprès des organes ayant de l'importance et de l'impact dans leur vie, autant dans les domaines privé et public, au niveau local, régional ou national. Donner une perspective jeunesse dans le cadre de consultations sur des enjeux nationaux est un moyen privilégié de le faire.

Dans ce contexte, l'éducation occupe évidemment une place particulière pour Citoyenneté jeunesse. C'est en effet par l'école que la plupart des jeunes font leurs premiers pas dans l'univers social, commencent à se définir au sein d'une communauté et à établir leur propre système de valeurs. Ainsi, l'éducation représente un maillon incontournable pour le développement citoyen des jeunes. Pour CJ, l'école et le système d'éducation doivent assumer pleinement ce rôle.

Qui plus est, si l'école peut définitivement renforcer la contribution des élèves actuels comme futures citoyennes et futurs citoyens, pour Citoyenneté jeunesse, l'inverse est aussi vrai. Des élèves plus engagés dans leur milieu, y compris leur école, ont davantage de chance de persévérer et de réussir leurs études.

Les idées et propositions

Les jeunes impliqués à Citoyenneté jeunesse ne sont pas des professionnels de l'éducation, mais fréquentent encore ou fréquentaient récemment des établissements d'enseignement de niveau secondaire, collégial ou universitaire. CJ et ses organismes membres œuvrent constamment auprès d'autres jeunes de ces niveaux sur des enjeux liés à la participation

citoyenne et la place des jeunes dans la société. Fort de cette expérience et de cette perspective particulière, CJ met de l'avant les recommandations décrites dans le présent mémoire. Dans plusieurs cas, il s'agit d'idées émises par des actrices, des acteurs ou des spécialistes du milieu de l'éducation qui, pour CJ, représentent un intérêt particulier. Dans tous les cas, nous croyons que le chemin tracé par ces recommandations mènera à des jeunes plus engagés dans leur milieu, dans leur réussite éducative et, à terme, dans leur société.

La structure du mémoire ne suit pas exactement les thèmes définis pour la consultation. En effet, les recommandations sont regroupées entre elles pour être cohérentes les unes par rapport aux autres. Par ailleurs, tous les sujets de la consultation ne seront pas abordés; CJ croit en effet plus utile de se concentrer sur les éléments plus proches de sa mission, de sa vision, et de son expertise.

La réussite par la participation civique

Comme il a été mentionné plus haut, la participation civique des jeunes constitue le principal champ d'action de Citoyenneté jeunesse – et le point focal du présent mémoire.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, pour CJ, la relation entre la réussite éducative et la participation civique des jeunes est mutuellement bénéfique. Le succès scolaire et la propension des jeunes à s'intégrer aux différentes formes de participation civique se renforcent mutuellement. La participation civique, comme les activités parascolaires, offre en effet un cadre pour plusieurs déterminants identifiés (Gendron et al., 2012) du décrochage scolaire, comme l'affiliation à un groupe d'amis versus l'isolement social, la participation à des loisirs ou des activités parascolaires, et la capacité de s'accomplir, de se valoriser et de prendre des responsabilités. Par ailleurs, en ce qui concerne les valeurs, les jeunes plus ouverts sur le monde ont plus de chance de poursuivre vers les études supérieures, puis de réussir leur projet d'études (Roy, 2006).

Pour CJ, outiller les jeunes pour jouer un rôle dynamique dans leur milieu et dans la société devrait donc faire partie des mandats fondamentaux de l'école et du système scolaire. Si cette orientation a été intégrée à plusieurs exercices de définition de la vision de l'éducation au cours des dernières décennies (Roy, 2013), force est de constater que du chemin reste à faire.

Pour y arriver, le programme scolaire doit viser essentiellement deux objectifs :

- fournir aux élèves l'information nécessaire à leur intégration dans la vie civique de leur communauté, de leur milieu, et de la société;
- initier les jeunes à différentes formes de participation civique.

Pour cette section, Citoyenneté jeunesse mettra de l'avant trois recommandations qui visent à atteindre ces deux objectifs.

L'éducation civique

Dès 1999, le Conseil supérieur de l'éducation titrait son rapport 1997-1998 sur l'état des besoins en éducation *Éduquer à la citoyenneté*. Le programme actuel du secondaire aborde essentiellement la notion de citoyenneté dans une perspective historique. Si une culture historique est une composante essentielle de la formation citoyenne et permet de bien comprendre les fondements et les racines de notre société, Citoyenneté jeunesse constate que les jeunes ne se sentent pas suffisamment outillés par rapport aux institutions, aux enjeux actuels et à l'éthique démocratique.

Par exemple, lors du volet montréalais de la Tournée Destination 2030, lorsqu'interrogés sur les améliorations que l'on pouvait apporter à leur expérience à l'école, les jeunes ont réclamé l'instauration de cours de politique. Entourés à chaque jour de médias qui leur parlent des affaires publiques, ces jeunes n'arrivaient visiblement pas à ancrer leurs apprentissages scolaires dans leur quotidien.

Dans une éducation qui mise maintenant sur l'acquisition de compétences, ce manque peut surprendre. La compréhension des principales composantes du système politique, et la capacité à faire le lien entre cette compréhension et leurs contacts quotidiens avec l'actualité, est en effet essentielle à la participation citoyenne des jeunes.

Pour Citoyenneté jeunesse, les jeunes qui comprennent mieux le fonctionnement des institutions politiques développent un intérêt plus grand pour la chose publique. Les jeunes sont généralement emballés lorsque des occasions de se prononcer et d'apprendre sur les institutions se présentent. Le succès du programme Électeurs en herbes, développé par le Forum jeunesse de l'Île de Montréal entre 2001 et 2014 et coordonné depuis 2015 par le DGEQ, en témoigne. CJ recommande donc l'intégration de cours distincts d'éducation civique.

Recommandation 1.

Intégrer au programme scolaire des cours d'éducation civique.

Reconnaître le bénévolat, la participation citoyenne et le service communautaire

La reconnaissance des acquis extrascolaires prend de l'ampleur, mais principalement aux niveaux des formations professionnelles, techniques et universitaires. Ce courant envisage, plus ou moins explicitement, la diversité des façons d'apprendre. Pour Citoyenneté jeunesse, des jeunes qui contribuent à leur milieu se mettent dans une occasion unique d'acquérir des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire qui contribuent aux objectifs du programme éducatif québécois, leur permet de développer des valeurs et des habitudes civiques, et de prendre conscience de l'impact que les jeunes peuvent avoir sur leur milieu.

Dans son rapport de 1997-1998 sur l'éducation à la citoyenneté, le CSE précisait que les nouveaux apprentissages qu'il recommandait ne devaient pas rester théoriques. Citoyenneté jeunesse souscrit entièrement à cette vision. Le développement d'habitudes et de valeurs civiques durables nécessite un lien concret et assez immédiat entre les apprentissages et les occasions pratiques de participation citoyenne dans leur milieu.

Tout comme les activités parascolaires, des activités de bénévolat ou de participation civique permettront à des jeunes de développer des réseaux d'amis ayant des intérêts semblables, de développer un sens des responsabilités, et de se sentir valorisé et réalisé. Cette mesure pourrait en outre avoir un effet très positif sur la réussite éducative.

Pour CJ, il n'est toutefois pas suffisant d'*offrir* aux élèves des occasions de participer ou de contribuer à leur milieu. Cette participation doit être expressément reconnue comme contribuant aux objectifs de la formation scolaire, par l'obtention de crédits. Ces crédits peuvent être obligatoires, ou optionnels, mais plusieurs éléments sont, pour Citoyenneté jeunesse, essentiels pour que cette mesure atteigne son plein potentiel :

- les possibilités d'implication reconnues doivent être suffisamment variés pour que tous les élèves y trouvent leur compte;
- les mesures de contrôle des activités doivent être suffisantes pour que l'activité d'implication soit prise au sérieux, sans pour autant nuire à la flexibilité évoquée plus haut;
- la même valeur doit être accordée à l'implication dans la communauté locale ou régionale qu'aux enjeux nationaux et internationaux;
- l'accès à des crédits reconnus pour l'implication citoyenne ne doit pas être contingent à un certain rendement scolaire.

Dans l'optique de favoriser la réussite éducative, le dernier élément est probablement le plus important. Pour citoyenneté jeunesse, il faut à tout prix éviter de présenter la participation citoyenne comme étant réservée à une élite. Ce sont d'ailleurs les élèves à risque, qui pourraient avoir besoin de socialisation ou de valorisation, qui pourraient bénéficier le plus de la mesure.

Présentement, un programme méconnu du ministère de l'Éducation permet à un établissement scolaire d'offrir des crédits optionnels de participation bénévole pour leurs élèves. S'il a été implanté à certains endroits, notamment par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, très peu d'écoles se prévalent de ce programme difficile à mettre sur pied et dont la définition est plutôt large. Pour Citoyenneté jeunesse, il faut l'améliorer en affirmant les balises abordées plus haut, en en faisant une meilleure publicité auprès des jeunes et en l'implantant dans toutes les écoles du Québec.

Recommandation 2.

Bonifier et étendre à toutes les écoles du Québec le programme de crédits de participation bénévole.

Les élèves et la gestion des établissements scolaires

Toujours dans une optique de valoriser concrètement la contribution des jeunes à leur milieu, Citoyenneté jeunesse propose d'associer plus étroitement les élèves dans la gestion de leur établissement scolaire. Pour les jeunes aux études à temps plein, que ce soit au secondaire ou à l'enseignement supérieur, l'école constitue bien souvent le centre du milieu de vie et de la société.

Les comités des élèves

La *Loi sur l'instruction publique* reconnaît le rôle que peuvent – et devraient – jouer les élèves dans la gestion de leur établissement scolaire. Cette loi prévoit que les établissements dispensant le deuxième cycle du secondaire doivent mettre en place des comités d'élèves dès la rentrée et que « *[l]e comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.* »

La qualité et l'action des comités des élèves diffèrent beaucoup selon les établissements. Certains sont très actifs avec beaucoup de responsabilités, d'autres sont anémiques. S'il est compréhensible d'adapter les comités d'élèves à chaque contexte, il reste que les élèves de tous les établissements devraient avoir accès à des expériences similaires. Les comités d'élèves sont un moyen formidable pour faire vivre aux jeunes de véritables expériences positives en contexte scolaire. Il s'agit d'un espace où les jeunes peuvent proposer des améliorations concrètes à leur milieu. Par le biais des représentantes ou des représentants au conseil d'établissement, les élèves peuvent être entendus par les décideuses et les décideurs, et prendre directement part à aux décisions.

Pour Citoyenneté jeunesse, ce plein potentiel amène à proposer que les comités des élèves soient perçus comme des outils qui permettent la réussite scolaire des jeunes qui y participent, mais aussi des autres élèves de l'établissement. Pour que ces comités soient vraiment porteurs et que l'expérience qu'ils apportent soit reconnue par les élèves eux-mêmes, davantage de pouvoir devrait leur être accordé. C'est déjà le cas, par exemple, à la Commission scolaire de Montréal et à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Toutes deux ont créé des instances qui rassemblent des élèves des comités de toutes leurs écoles secondaires, qui ont pour mandat de faire des recommandations aux commissaires ainsi que de trouver des solutions communes aux enjeux vécus localement. Améliorant concrètement le milieu de vie des écoles et l'expérience scolaire des élèves, ces tables sont largement reconnues par les commissaires et mériteraient d'être déployées dans toutes les commissions scolaires.

Il semble également important d'assurer une certaine forme démocratique à ces comités. Tous les élèves de l'établissement devraient être informés de l'existence du comité, de ses activités, et des recommandations qui sont formulées à la direction de l'établissement. Des mécanismes devraient être mis en place pour que l'ensemble des élèves soit consulté le plus souvent possible.

Recommandation 3.

Associer plus étroitement les élèves à la gestion des établissements scolaires, notamment par le soutien accru des comités d'élèves et la mise sur pied de tables de concertation des étudiants dans les commissions scolaires.

L'école et le milieu de vie

Il a été question à quelques reprises dans le présent mémoire de la place centrale de l'école dans le milieu de vie des élèves. Cette réalité peut être d'autant plus vraie pour les personnes très impliquées dans les activités parascolaires. Cette dimension est fondamentale à la question de la réussite éducative. En effet, plusieurs études démontrent qu'une situation familiale difficile est une des caractéristiques qui augmente le risque de décrochage chez les jeunes. Il apparaît d'autant plus crucial, dès lors, d'assurer que l'école soit un milieu de vie positif et stimulant pour les jeunes, y compris en dehors des activités scolaires régulières.

Citoyenneté jeunesse met de l'avant, dans la présente section, trois recommandations liées à l'école comme milieu de vie.

Les équipements, trait d'union entre l'école et la communauté

L'enseignement, particulièrement au niveau secondaire, nécessite des écoles dotées de différents équipements de nature sportive, culturelle, informatique ou technoscientifique. Dans plusieurs cas, leur utilisation, en dehors des heures de classes et des activités spéciales, est peu intensive. Or, particulièrement dans les milieux ruraux, il s'agit bien souvent des seuls ou des meilleurs équipements de cette sorte disponibles. Dans tous les cas, ils pourraient être mis à la disposition de la collectivité, des familles, et des jeunes, et ce à bas prix. Des espaces pourraient également être prévus pour les activités d'organismes comme les maisons des jeunes.

Les bénéfices de cette ouverture des installations sur la réussite éducative sont, pour Citoyenneté jeunesse, multiples. Au premier chef, elle aura pour effet de faire de l'école un

endroit fréquenté et accueillant sur un horaire plus étendu. La valeur du lieu pourra dépasser les simples activités scolaires ou parascolaires, et donner la chance aux élèves avec de la difficulté à l'école de le connoter positivement.

Cette meilleure intégration permet également d'organiser des activités ou, simplement, de tendre la main vers les familles, notamment des élèves en difficulté. En les amenant à l'école, en favorisant les activités avec les jeunes, on peut imaginer un renforcement du tissu familial. Cette initiative permet également d'attaquer de front un autre déterminant majeur du risque de décrochage, soit la faible implication des parents dans le suivi scolaire et personnel des élèves en difficulté.

Recommandation 4.

Intégrer l'école au milieu de vie général des élèves, notamment en mettant les infrastructures (culturelles, sportives ou autres) au service de la communauté.

Pour Citoyenneté jeunesse, l'importance de cette avenue doit être particulièrement soulignée dans le cas des infrastructures informatiques. Au cours des dernières années, le virage technologique entrepris au cours des années 1990 s'est solidement implanté au sein des établissements d'enseignement. Cette révolution informatique a attisé l'espoir de beaucoup d'actrices et d'acteurs quant aux possibilités qui s'offraient pour la diffusion de l'information et l'égalité des chances.

Après quelques années, on constate néanmoins que l'accès aux appareils technologiques et la littératie numérique sont très inégalement réparties au sein de la population. En fait, ce sont les mêmes inégalités du monde réel qui se sont transférés dans l'univers multimédia. Les jeunes issus de milieux défavorisés sont pénalisés par rapport aux autres.

Encore une fois, pour bien fonctionner, les écoles ont besoin d'installations informatiques suffisantes. Ces installations pourraient être mis au service de la collectivité, particulièrement des familles défavorisées, afin de fournir un accès technologique en dehors des activités scolaires aux élèves et aux familles qui en ont besoin pour développer leur littératie numérique.

Pour Citoyenneté jeunesse, l'utilisation maximale des installations informatique des écoles représente une première étape essentielle pour augmenter la littératie numérique et donner aux élèves et à leur famille un maximum d'atouts pour réussir. Pour atteindre l'étape suivante, les écoles devraient développer des programmes d'apprentissage et d'accès aux technologies numériques, s'adressant à l'ensemble des familles, en dehors du cadre des activités scolaires régulières.

Recommandation 5.

Utiliser les infrastructures informatiques des écoles pour favoriser un accès plus équitable à des compétences numériques pour les élèves et les familles en milieu défavorisé.

L'architecture au service de la réussite éducative

Les écoles publiques québécoises sont, pour l'essentiel, coupées d'après un patron en vogue dans les années 1960, 1970 ou 1980, alors que le modèle des super-écoles polyvalentes et impersonnelles était la norme, rassemblant plusieurs centaines à plusieurs milliers d'élèves entre les mêmes murs, avec les mêmes matériaux et la même ambiance massive. Or, comme le rapportait Rémi Leroux dans un article publié en 2013 dans la revue *Esquisse* de l'Ordre des architectes du Québec, depuis plusieurs décennies, des études démontrent le lien clair entre la réussite scolaire et l'architecture. Les écoles éclairées, chaleureuses, spacieuses, confortables et à une échelle un peu plus proche de l'élève semblent permettre une augmentation substantielle des résultats scolaires.

Comme il a été mentionné plus haut, associer l'apprentissage scolaire à un milieu de vie complet et positif doit, pour Citoyenneté jeunesse, être un élément central d'une politique de réussite éducative. Le cadre physique dans lequel se déploie ce milieu de vie ne doit pas être négligé. Évidemment, un réaménagement en profondeur des écoles nécessiterait des ressources considérables. Néanmoins, pour CJ, il est essentiel que le gouvernement québécois en fasse une orientation claire et donne aux écoles et aux commissions scolaires les moyens d'effectuer un virage graduel vers un aménagement et une architecture qui favorise la réussite éducative plutôt que de l'entraver.

Recommandation 6.

Revoir l'aménagement des écoles afin d'en faire des milieux d'études plus agréables, et afin de maximiser son intégration dans le milieu de vie des élèves.

L'école, une expérience de vie

Le dernier chapitre du mémoire de Citoyenneté jeunesse abordera l'expérience de l'élève, notamment de l'élève en difficulté, au cours de son parcours scolaire. Plus particulièrement, deux aspects de cette dimension seront abordés et feront l'objet d'un total de quatre recommandations : le premier traitera des activités scolaires ou extrascolaires alors que le second touchera plutôt à l'encadrement et au suivi auprès des élèves en difficulté.

Une expérience enrichissante et valorisante pour tous

Il a été question dans le premier chapitre du présent mémoire de l'apport que peut avoir la participation citoyenne dans un projet de réussite éducative. Le parallèle était tracé avec les activités extrascolaires, maintenant fortement reconnues comme un facteur de réussite éducative. Ces activités seront abordées ici de façon particulière. Citoyenneté jeunesse a en effet trois recommandations à faire valoir pour améliorer l'impact qu'elles peuvent avoir dans la réussite éducative, principalement pour les jeunes en difficulté.

Pour une relation plus positive avec les enseignantes et les enseignants

Une mauvaise relation avec leurs enseignantes et leurs enseignants fait partie des facteurs qui augmentent le risque de décrochage chez les jeunes. Dans plusieurs cas, l'élève attribue à l'enseignante ou à l'enseignant une partie importante de la responsabilité de son échec. Que ce phénomène soit une cause ou une conséquence de la mauvaise relation caractéristique importe peu. Pour Citoyenneté jeunesse, il faut trouver un moyen de rebâtir une relation positive et valorisante pour l'élève.

Une avenue intéressante touche la réalisation de projets ou d'activités liées directement à la matière enseignée, mais en dehors du cadre rigide de l'évaluation et des objectifs à atteindre dans une matière. Ce nouveau contexte d'interaction pourrait rétablir un lien de confiance et faire en sorte que l'élève voit son enseignante ou son enseignant comme une présence positive qui peut l'aider à atteindre des objectifs plutôt qu'une présence essentiellement négative.

Recommandation 7.

Créer des interactions pédagogiques liées aux différentes disciplines ou domaines d'apprentissage dans un contexte où l'enseignante ou l'enseignant ne joue pas un rôle d'évaluation.

Élargir les horizons pour tous

Il existe dans plusieurs écoles des programmes qui permettent à des élèves de voyager ou de réaliser des stages, notamment à l'international. Si ces projets sont toujours intéressants pour les élèves qui ont la chance d'y participer, les projets de mobilité interrégionale ne semblent pas très répandus. Si de tels projets peuvent paraître moins excitants que des voyages outremer, ils présentent plusieurs avantages, notamment au niveau de la logistique et des coûts.

Pour Citoyenneté jeunesse, l'avenue des échanges ou de la mobilité interrégionale présentent un tout autre avantage, qui est, lui, pédagogique. À l'aide d'un programme national, administré par le MEES en collaboration avec les commissions scolaires et les écoles, des stages ou des séjours interrégionaux pourraient offrir des expériences substantielles aux élèves tout en continuant son cheminement scolaire. En supposant une préparation et un suivi adéquat, un tel programme pourrait être offert à des élèves qui ont des résultats scolaires plus faibles que d'autres programmes demandant plus de temps et d'énergies de l'élève. Les acquis que ces jeunes en retireraient leur seraient aussi bénéfiques, sinon plus, que pour les élèves ayant plus de succès et qui ont généralement un accès aux voyages de leur école.

Recommandation 8.

Créer des programmes d'échanges interrégionaux permettant aux jeunes de découvrir et d'avoir des contacts avec des élèves ailleurs au Québec.

Citoyenneté jeunesse tient à formuler une dernière recommandation concernant les activités extrascolaires, et plus particulièrement celles qui sont souvent de plus grande envergure et apportent le plus aux élèves qui y participent. Trop souvent, ces activités font l'objet d'une sélection assez restreinte basée sur les résultats scolaires des élèves. CJ déplore que ces activités sont généralement fermées aux jeunes qui en profiteraient le plus, et qui auraient le plus besoin d'une motivation accrue pour leur réussite.

Les arguments qui derrière ce contingentement sont parfois de nature logistique (réserver des places limitées aux élèves les plus méritants) ou pédagogique (les élèves avec de moins bons résultats scolaires ne peuvent se permettre le niveau de distraction nécessaire à la réalisation de ces projets). Pour CJ, néanmoins, l'accès limité et contingenté à ces initiatives perpétue certaines inégalités et empêchent des jeunes de réaliser leur plein potentiel, tant au niveau scolaire, civique et, éventuellement, professionnel.

Recommandation 9

Assurer une offre d'activités et de projets stimulants dont la sélection n'est pas basée sur les résultats scolaires.

Un suivi intégré nécessaire

Tout au long du mémoire, il a été question de participation citoyenne et de l'école comme un milieu ou une expérience de vie. Citoyenneté jeunesse, ne jugeant pas approprié de se substituer à des experts en pédagogie ou du milieu de l'éducation, a surtout arrêté sa réflexion

sur des facteurs externes ou périphériques à l'enseignement ou à l'encadrement de la réussite. Néanmoins, pour CJ, miser sur ces facteurs nécessite d'assurer un suivi de la réussite et du cheminement de l'élève qui soit intégré au maximum.

Cet encadrement et ce suivi devraient pouvoir mesurer l'impact de tous ces facteurs externes, en lien avec les facteurs purement pédagogiques. Ils devraient inclure l'élève lui-même, et l'ensemble des adultes qui sont à même d'avoir des informations quant à sa réussite potentielle. Ce suivi devrait par ailleurs se faire de façon permanente et pérenne, et suivre le jeune, notamment d'une école à l'autre.

Recommandation 10.

Adopter une approche intégrée du suivi des élèves en difficulté, d'une année à l'autre et dans les contextes scolaires, parascolaires et familiaux.

Conclusion

Chaque semaine, chaque mois, les membres de Citoyenneté jeunesse œuvrent partout au Québec pour outiller les jeunes à vivre une vie citoyenne active, valorisante et autonome. CJ est à même de témoigner de l'impact mutuellement bénéfique que peuvent avoir la réussite scolaire et la participation citoyenne. Elle croit fermement à la possibilité d'aménager l'école pour en faire un milieu de vie et une expérience de vie qui maximisera le potentiel personnel et social de tous les élèves.

Évidemment, les idées présentées nécessitent, pour se réaliser, d'y consacrer les ressources nécessaires, notamment en termes financiers. Sensible aux enjeux de gestion et de finances publiques, Citoyenneté jeunesse croit néanmoins fermement qu'un engagement de faire d'un enjeu comme la réussite éducative une priorité à l'échelle nationale nécessite d'y consacrer les ressources nécessaires. Elle croit également qu'il s'agit du meilleur investissement possible pour le Québec.

Liste des recommandations

Recommandation 1.

Intégrer au programme scolaire des cours d'éducation civique.

Recommandation 2.

Intégrer au programme des crédits de bénévolat, de participation citoyenne ou de service communautaire, notamment axés sur l'implication à l'échelle locale ou régionale.

Recommandation 3.

Associer plus étroitement les élèves à la gestion des établissements scolaires, notamment par le soutien accru des comités d'élèves et la mise sur pied de tables de concertation des étudiants dans les commissions scolaires.

Recommandation 4.

Intégrer l'école au milieu de vie général des élèves, notamment en mettant les infrastructures (culturelles, sportives ou autres) au service de la communauté.

Recommandation 5.

Utiliser les infrastructures informatiques des écoles pour favoriser un accès plus équitable à des compétences numériques pour les élèves et les familles en milieu défavorisé.

Recommandation 6.

Revoir l'aménagement des écoles afin d'en faire des milieux d'études plus agréables, et afin de maximiser son intégration dans le milieu de vie des élèves.

Recommandation 7.

Créer des interactions pédagogiques liées aux différentes disciplines ou domaines d'apprentissage dans un contexte où l'enseignante ou l'enseignant ne joue pas un rôle d'évaluation.

Recommandation 8.

Créer des programmes d'échanges interrégionaux permettant aux jeunes de découvrir et d'avoir des contacts avec des élèves ailleurs au Québec.

Recommandation 9

Assurer une offre d'activités et de projets stimulants dont la sélection n'est pas basée sur les résultats scolaires.

Recommandation 10.

Adopter une approche intégrée du suivi des élèves en difficulté, d'une année à l'autre et dans les contextes scolaires, parascolaires et familiaux.

Bibliographie

Gendron, Mélançon, Hébert et Frenette (2012). *Rapport de recherche sur la persévérance scolaire en Chaudière-Appalaches – Section 3 – Persévérance scolaire : état de la situation et enjeux*, Université du Québec à Rimouski, campus Lévis, 22 p.

Leroux, Rémi (2013). Architecture scolaire - La lutte des classes dans *Esquisses*, vol. 24, no 2, Ordre des architectes du Québec, Montréal, consulté en ligne en novembre 2016.
[https://www.oaq.com/esquisses/archives_en_html/balades_au_fil_de_leau/tout_le_reste/architecture_scolaire.html]

Roy, Jacques (2006). Les valeurs des cégépiens et la réussite scolaire : portrait des valeurs et repères pour l'intervention dans *Service social*, vol. 52 no 1, École de service social de l'Université Laval, p. 31-46.

Roy, Jacques (2013). *La réussite scolaire dans les cégeps – La contribution des facteurs exogènes à l'éducation*, thèse de doctorat en sociologie, Université Laval, 389 p.